



## PAIEMENT D'AVANCE.

AVIS.—On rappelle à MM. les Abonnés du COIN DU FEU que leur abonnement pour six mois expirera le 21 Mai courant, et qu'ils auront à payer d'ici à ce jour-là pour le semestre suivant, sans quoi ils seront portés dans nos livres, et auront à payer 1s. 3d. de plus pour le semestre ou 2s. 6d. pour l'année.

Le numero du 22 Mai sera accompagné d'une Table des Matières pour le semestre courant, pour l'avantage de ceux qui voudraient faire relier en deux volumes.

## SOMMAIRE DES MATIERES.

L'AMI DU CHATEAU ; POESIE.

## L'AMI DU CHATEAU.

A quelques lieues au-delà Mézières, en suivant le cours de la Meuse, on arrive à une contrée pittoresque et montueuse où se montre dans toute vérité primitive l'ancien pays de l'Ardenne. La rivière, qui tantôt écume et mugit entre les immenses rochers au milieu desquels elle a creusé son lit, tantôt serpente, calme et majestueuse, à travers des prés verdoyants qu'elle vivifie, est animée sans cesse par les barques nombreuses qui descendent ou qui remontent son cours. Des forêts de chênes et de hêtres, ces *oliviers du nord*, couronnent parfois les hauteurs à droite et à gauche, et donnent au paysage une teinte sombre et mélancolique ; souvent aussi un de ces rochers noirs et taillés à pic, semblables à ceux appelés les *Dames de la Meuse*, aux environs de Givet, se dresse comme un géant sur le bord du fleuve, et obscurcit de son ombre menaçante ses eaux paisibles, tandis qu'un peu plus loin le regard glisse sur des plaines unies et chargées de moissons ; ça et là se montrent de vieux manoirs gothiques, dont plusieurs ne sont plus habités que par des chouettes et des corbeaux, dont les autres ont été envahis par l'industrie moderne, dont quelques-uns, enfin, sont encore occupés par leurs anciens maîtres.

C'était à un de ces anciens nobles qu'appartenait le château de Sivry, beau manoir gothique

du bon temps et situé non-loin de la Meuse, entre Moulhermé et Fumay. Son propriétaire, le comte de Sivry, pair de France sous la restauration, fut un de ceux qui eurent le bonheur bien rare de retrouver en rentrant, à l'époque du consulat, leur château à peu près dans l'état où ils l'avaient laissé. Le château, disait-on, avait été bâti par un électeur de Trèves, à qui appartenait tout le pays d'alentour et qui en avait fait cadeau à Charles-Henri de Wireux, premier comte de Sivry, en raison d'un grand service que lui avait rendu Charles-Henri en le délivrant d'un loup monstrueux qui allait le dévorer un jour où il était tombé de cheval pendant une chasse dans la forêt. La représentation de ce fait avait servi de fond aux armoiries des descendants de Henri de Wireux. Les écussons de pierre qui s'étaient au-dessus des portes et des cheminées du château étaient un *loup d'argent* sur le fond de *gambes*, écartelé avec les armes de l'électeur lui-même, et on lisait à l'entour cette devise : *Non telo sed manu*, par allusion à la manière dont le preux chevalier avait tué le terrible loup ; la chronique rapportait en effet qu'il l'avait assommé d'un coup de poing, ce qui ne devait pas peu flatter les Sivry à venir et donner de l'éclat à leur nom.

Le château était un grand édifice en pierres noires flanqué de tourelles et recouvert en ardoises comme toutes les habitations du pays. Longtemps même avant la révolution les anciennes fortifications qui en défendaient l'approche avaient disparu. Les fossés avaient été comblés et s'étaient convertis en charmants parterres de fleurs qui pendant la belle saison embaumaient le voisinage. Le pont-levis avait été remplacé par une grille en fer, à lances durées, à travers laquelle on voyait une vaste cour bien nue et pavée à la moderne. Les hautes fenêtres sculptées avaient échangé leurs petites losanges de verre coloré contre de larges vitraux fabriqués à quelques lieues de là ; les girouettes féodales elles-mêmes, sur leurs pignons aériens, n'avaient pas été à l'abri des injures des réparateurs ; on avait impudemment doré leur rouille vénérable et on leur avait accolé sans vergogne de proliques paratonnerres.

Cependant, malgré ces placages du dix-neu-